

d'opter pour l'accomodement et la négociation. Je crois d'ailleurs qu'à maints égards le Gouvernement du Nigeria partage notre point de vue.

C'est dans une très large mesure ce qui m'amène en Afrique. Nous voulons que la prochaine session spéciale des Nations Unies sur le développement soit un succès, c'est-à-dire qu'elle débouche sur des résultats concrets.

Dans cette perspective, le Gouvernement du Canada a récemment constitué un comité interministériel chargé d'étudier l'ensemble de nos relations économiques avec les pays en voie de développement et de déterminer les secteurs où nous pourrions graduellement évoluer vers un meilleur équilibre avec d'autres pays industrialisés et le tiers monde. Par ailleurs, les études techniques nous semblaient insuffisantes et appelaient des consultations avec les pays en voie de développement, plus particulièrement avec les pays qui, comme le Nigeria, sont devenus pour nous au cours des dernières années des interlocuteurs tout aussi importants que certains de nos amis et partenaires de plus longue date.

Toutefois, le Canada n'entend pas se borner à une action multilatérale. Nous voulons aussi renforcer nos liens bilatéraux avec les pays du tiers monde. Si nous avons cherché, dans le passé, à collaborer avec eux en leur offrant une aide économique et technique, nous croyons qu'il nous faut maintenant dépasser ce mode de collaboration: expansion des échanges commerciaux, collaboration industrielle et investissements réciproquement avantageux, échanges culturels, enfin de nouveaux liens dans tous les secteurs de l'activité humaine. Nous espérons que cette orientation sera avantageuse pour les pays en voie de développement, mais je dois vous avouer en toute franchise, Monsieur le Commissaire, que nous comptons qu'elle servira aussi notre intérêt national.

Le raffermissement de nos liens avec le Nigeria et d'autres pays d'Afrique constitue un des éléments importants de notre politique de diversification de nos relations extérieures, au même titre que l'établissement de nouveaux liens avec l'Europe et le Japon, ainsi que le maintien de relations harmonieuses et équilibrées avec les États-Unis. En fait, la politique étrangère du Canada est devenue universelle et vise à établir de nouvelles associations à l'échelle internationale.

Ma visite en Afrique me donne également l'occasion de renouveler l'engagement qu'a pris le Canada de partager ses richesses avec les pays en voie de développement et d'adapter sa politique de développement international à l'évolution des besoins de ces pays. À cet égard, le Nigeria nous a servi un exemple remarquable. Votre gouvernement, Monsieur le Commissaire, s'est efforcé d'utiliser ses nouvelles richesses pour améliorer la situation sociale et économique de sa population; toutefois, vous avez aussi accepté, dans un geste admirable, de partager une partie de vos richesses avec d'autres pays. Je veux rendre hommage à l'esprit de collaboration internationale qui a inspiré vos récentes contributions à la Banque africaine de développement, au mécanisme pétrolier pour les pays en voie de développement du Fonds monétaire international et au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique.